



Doc. 13747
23 juin 2015

Accroître la transparence de la propriété des médias

Amendement¹ n° 3

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 8, insérer les mots suivants:

« Le récent défi que représentent les médias appartenant au gouvernement de la Fédération de Russie utilisés à des fins de propagande politique étrangère dans plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe est une question politique distincte qui nécessite davantage de réflexion des organes compétents du Conseil de l'Europe. »

Déposé par:

TAKTAKISHVILI Chiora, Géorgie, ADLE
HERKEL Andres, Estonie, PPE/DC
HONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC
LĪBIŅA-EGNERE Inese, Lettonie, PPE/DC
PALIHOVICI Liliana, République de Moldova, PPE/DC

1. 2015 - Troisième partie de session

